

Un projet pour le canton Le Mans 6 (Quartiers Sud – Arnage)

Les 22 et 29 mars prochain, les habitants des Quartiers Sud du Mans et d'Arnage seront invités à élire leurs deux Conseillers départementaux pour un mandat de six années. Pour la première fois, les candidatures se font sous la forme d'un binôme Femme / Homme permettant la parité. Chaque candidat titulaire sera accompagné d'un suppléant du même sexe.

Seuls élus locaux désignés directement par leurs concitoyens, les Conseillers départementaux ont une double fonction : ils représentent leur canton et ses habitants au Conseil départemental et participent à la gestion du Département. Ils doivent donc avoir une vision locale : leur canton ; mais aussi plus large : la Sarthe.

Candidats socialistes, nous défendrons donc les options définies dans le projet des candidats présentés et soutenus par le Parti Socialiste dans le cadre d'un large rassemblement appelé « La Sarthe à gauche ». Mais dans le même temps, nous avons souhaité proposer aux habitants du canton Le Mans Sud - Arnage, un projet concret pour notre canton.

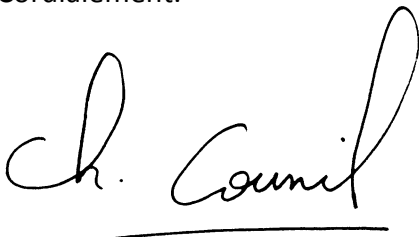
Celui-ci s'inscrit dans la continuité des actions conduites par André LANGEVIN et Christophe COUNIL, conseillers généraux sortants, et s'articule autour de trois principes :

- ♦ Une méthode : dialogue et proximité ;
- ♦ La Solidarité au cœur de l'action du Conseil départemental ;
- ♦ Sept axes de travail pour notre canton.

Loin d'être figé, ce document a pour but de permettre l'échange et le débat dans notre canton. Nous le livrons à votre réflexion pour l'enrichir et le faire vivre.

Nous vous remercions de votre confiance.

Cordialement.



Christophe COUNIL



Isabelle COZIC-GUILLAUME



*l'énergie
solidaire !*





*l'énergie
solidaire!*

Une méthode : Dialogue & Proximité

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de proximité par excellence, les Conseillers départementaux doivent avant tout être des élus de terrain, proches et à l'écoute des habitants. Nous entendons nous engager avec passion dans ce travail de proximité.

La proximité, c'est tout d'abord écouter. Nous nous engageons à :

- ♦ Tenir des **permanences chaque semaine** sur Le Mans et Arnage ;
- ♦ Multiplier les **temps de rencontre** avec les élus et les associations du canton ;
- ♦ Organiser des **visites de quartiers régulières** sur la partie mancelle du canton et participer aux actions de proximité développées par les élus municipaux du Mans et d'Arnage.

La proximité, c'est également vous informer. Nous nous engageons à :

- ♦ Publier une **lettre d'informations** chaque année pour vous rendre compte de notre action et de notre mandat ;
- ♦ Organiser des **réunions d'informations** sur les sujets qui font débat : questions d'actualité, projets d'aménagement, maintien des services publics ... ;
- ♦ Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour rendre compte de notre action : site internet cantonal, supports d'information propres à chaque élu sur internet et les réseaux sociaux (exemple : *Blog-notes* de Christophe COUNIL) ...

La proximité, c'est également vous associer. Nous nous engageons à :

- ♦ Renouveler l'expérience forte et enrichissante du **Conseil Cantonal**. A deux reprises par an, le Conseil cantonal réunira les élus, les responsables des associations et les citoyens intéressés pour débattre de tout ce qui fait la vie du canton. Il sera notamment chargé de la répartition des dotations cantonales aux associations sportives et culturelles du canton ;
- ♦ Éditer un nouveau **Guide des associations du canton** afin de valoriser le travail réalisé par leurs bénévoles ;



*l'énergie
solidaire!*

La Solidarité au cœur de l'action du Conseil départemental

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

La Solidarité constitue le cœur de métier du Conseil départemental. C'est la raison pour laquelle aux côtés des autres candidats « La Sarthe à gauche », nous souhaitons promouvoir des propositions novatrices en matière de Solidarité, des propositions qui auront un impact concret pour notre canton et ses habitants.

La solidarité c'est aider ceux qui vivent dans la précarité.

La politique d'insertion devra d'abord permettre le retour vers l'emploi des allocataires du Revenu de Solidarité Active par un soutien affirmé aux initiatives locales notamment les chantiers d'insertion (cinq sur notre canton) qui bénéficieront de conventions d'objectifs pluriannuelles.

Nous proposerons la mise en place d'un Fonds Départemental de Solidarité destiné à soutenir les publics les plus fragiles. Ces aides financières extra-légales s'adresseront aux personnes en situation de pauvreté, de précarité, en difficultés ponctuelles du fait d'accidents de la vie ou entrant en démarche d'insertion afin de consolider leur parcours. De même, nous appuierons l'action des associations œuvrant en faveur des demandeurs d'emplois (ex. : DEPAR à Arnage) et des personnes en situation de précarité (ex. : projet d'épicerie solidaire).

Nous exercerons également une grande vigilance sur le maintien d'un service social départemental de proximité et de qualité.

La solidarité c'est soutenir les Personnes âgées

Nous proposerons de renforcer les dispositifs permettant le maintien à domicile des personnes âgées à travers le versement facilité de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, l'adaptation des logements et des actions de prévention pour retarder la perte d'autonomie et lutter contre l'isolement. Dans ce cadre, le Conseil départemental devra améliorer les modalités des interventions à domicile des aides ménagères et des aides-soignantes.

Par ailleurs, nous œuvrerons pour que le Conseil départemental apporte son soutien au projet de maison de retraite à but non lucratif sur le site de Guetteloup (ancienne clinique du Terre rouge).

La solidarité c'est soutenir les personnes en situation de handicap

L'Intégration doit devenir le maître mot de la politique départementale vis-à-vis des Personnes en situation de handicap. Nous proposerons de les soutenir en favorisant leur intégration dans la vie professionnelle et l'accès aux loisirs tout en développant l'accessibilité des transports et des équipements.

Une attention toute particulière devra être portée à l'intégration en milieu scolaire à la fois par l'adaptation des locaux scolaires (les collèges pour le Département) et le recrutement d'auxiliaires de vie scolaire bien formés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

La solidarité c'est aider les jeunes à démarrer dans la vie

Nous proposerons l'expérimentation sur notre canton d'un « Contrat de soutien à l'autonomie des jeunes » (CSAJ) qui permettra d'accompagner sur des objectifs définis conjointement (formation, mobilité, emploi, logement ...) les jeunes de 16 à 24 ans qui rencontrent des difficultés et manifestent la volonté d'avancer à travers un projet précis.

Nous serons vigilants sur les moyens financiers accordés par le Conseil départemental à la Mission locale de l'agglomération mancelle qui assure deux permanences dans notre canton (Centre social des Quartiers Sud et dans les locaux de DEPAR à Arnage).

La solidarité passe aussi par la Protection de l'Enfance

Nous proposerons la mise en place d'actions concrètes en faveur des enfants et des familles à travers le développement des actions de parentalité qui permettent aux parents de mieux appréhender le comportement de leur enfant en les accompagnant dans son éducation. Nous serons, également, attentifs au maintien des dispositifs de Protection Maternelle et Infantile au plus près des habitants de notre canton.

La solidarité doit aussi s'exercer entre les territoires

Afin qu'aucun territoire ne soit oublié par le Département – et notamment notre canton – nous proposerons la mise en œuvre de Contrats de territoire départementaux qui permettront une plus grande solidarité entre les différents territoires composant le Département.

Les Contrats de territoire remplaceront la Convention de Développement Local et l'ensemble des dispositifs d'aides existants. Ils permettront d'apporter des financements aux projets d'équipements réalisés par Le Mans, Arnage et Le Mans Métropole au sein de notre canton.

Le soutien aux acteurs de terrains.

Dans le cadre de la négociation du nouveau Contrat de ville nous serons vigilants à ce que les intérêts de notre territoire soient pris pleinement en compte par le Conseil départemental. Dans ce cadre, le Département devra accentuer son soutien financier en faveur des projets portés par les acteurs de terrain dans les quartiers relevant de la politique de la ville (Ronceray, Glonnières et Vauguyon au Mans) mais aussi au bénéfice de la Maison des habitants d'Arnage (volet intégration des Gens du voyage).



*L'énergie
solidaire!*

Sept axes de travail pour notre canton

Un projet pour le canton Le Mans Sud - Arnage

Élus de terrain, les Conseillers départementaux doivent aussi être en mesure de s'emparer des dossiers en suscitant, en accompagnant et en défendant les projets de leur canton. Nous vous proposons donc sept axes de travail pour les six prochaines années.

❶ Favoriser le développement économique et la création d'emplois

A travers la Zone industrielle Sud (1^{er} bassin d'emplois de la Sarthe) et les zones d'activités du Mans (Technoparc des 24 heures, Panorama, Carrefour - Vauguyon) et d'Arnage (Route du Chêne, Nauguibert, Rivière et Gare) notre canton abrite plus de 600 entreprises employant plus de 15 000 personnes.

En complément de la Région des Pays de la Loire et de Le Mans Métropole, le Conseil départemental devra soutenir les projets d'implantation et / ou d'investissement des entreprises et ainsi favoriser la création d'emploi (exemple : investissement programmé de 20 millions d'Euros dans l'usine GKN d'Arnage). A ce titre, nous serons attentifs aux projets de développement économique actuellement en œuvre ou à l'étude : ActiSud (site Phillips), zone d'activités du Fouillet, plate-forme ferroviaire autour du fret sur le site de la gare de Triage.

Par ailleurs, une attention toute particulière devra être apportée au maintien des emplois existants sur notre territoire notamment à travers le soutien apporté au commerce de proximité.

Enfin, nous serons vigilants sur le maintien des aides apportées par le Conseil départemental aux structures d'insertion du canton qui favorisent le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi.

❷ Donner la priorité à l'Éducation en soutenant les 5 collèges du canton

Notre canton compte 5 collèges qui rassemblent 1 600 élèves : Henri Lefevre à Arnage, Maroc - Huchepie, Le Ronceray, Les Sources et Vauguyon au Mans. Depuis les lois de décentralisation de 1982 et 2004, la compétence « Collège » appartient au Conseil départemental sur tous les aspects de la vie de l'établissement hormis les questions relatives à l'enseignement.

Le Conseil départemental devra maintenir son engagement en faveur des cinq collèges du canton à la fois en termes de personnel TOS (entretien et service) que de dotations de fonctionnement et pédagogiques permettant de soutenir les projets des équipes éducatives.

Dans le même temps, nous soutiendrons les projets de restructuration – reconstruction des collèges Maroc - Huchepie et Henri Lefevre pour lesquels une enveloppe financière de 32 millions d'€uros est programmée dans le « Plan collèges » adopté en 2013 par le Conseil général. Toutefois, nous nous opposerons à la réalisation de ces opérations dans le cadre d'un Partenariat

Public - Privé qui reviendrait à privatiser ces établissements dont la construction et l'entretien seraient confiés à des entreprises privées.

Nous serons également attentifs à la poursuite des opérations de rénovation des collèges Le Ronceray, Vauguyon et Les Sources. Une enveloppe financière de 5 millions d'euros est d'ores et déjà réservée pour la restructuration d'une partie du Collège Les Sources : mise en accessibilité handicap, restructuration de la demi-pension et des locaux libérés par la création d'un pôle sciences dans le bâtiment précédemment occupé par la SEGPA.

Par ailleurs, nous demanderons que le plan numérique soit réellement mis en œuvre afin d'améliorer l'équipement informatique des établissements (câblage, ordinateurs, vidéoprojecteurs, tableau blanc numérique).

A l'image de ce qui se fait au Collège Henri Lefevre à l'initiative de la commune d'Arnage, nous proposerons de mettre en œuvre une tarification sociale de la restauration scolaire dans les collèges de façon à permettre à chaque enfant d'accéder dignement à un repas équilibré chaque jour de la semaine.

③ Agir pour la Tranquillité publique

La Sécurité des biens et des personnes reste un problème important sur notre canton même si les choses se sont améliorées. Nous œuvrerons pour obtenir un renforcement des patrouilles de Police et de Gendarmerie, qui par des passages réguliers, notamment à pied, contribuent à la sécurité de tous.

Nous accompagnerons les initiatives mises en œuvre dans le cadre de la Zone de Sécurité Prioritaire Ronceray – Glonnières ainsi que les projets développés par les communes du Mans et d'Arnage pour favoriser la tranquillité publique.

Nous veillerons au maintien des moyens mis en œuvre par le Département dans le cadre de sa compétence de prévention de la délinquance :

- ♦ Renforcement de la présence des équipes de prévention spécialisée dans les quartiers du Mans,
- ♦ Développement des actions de parentalité visant au renforcement des liens parents-enfants car c'est dès le plus jeune âge que doit commencer l'apprentissage du respect des règles de vie en société.

Par ailleurs, la construction de la nouvelle Caserne des pompiers « Le Mans Sud Métropole » sur le site du Fouillet permettra également de renforcer la sécurité des habitants de notre canton.

Enfin, en lien étroit avec le Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage, nous serons attentifs au respect des procédures permettant de lutter contre le stationnement anarchique des caravanes.

④ Améliorer et défendre notre cadre de de vie

Notre canton est agréable à vivre car il juxtapose harmonieusement espaces verts et zones d'habitat, nous veillerons à ce que l'ensemble des projets prenne pleinement en compte cette dimension environnementale plus que jamais nécessaire.

Nous demanderons le renforcement du soutien du Conseil départemental aux opérations de construction et de réhabilitation des logements de notre canton qui contribuent grandement à l'amélioration de la vie quotidienne. Un effort particulier devra être mis en place pour les opérations visant à une meilleure maîtrise de l'énergie des logements (isolation, rénovation du chauffage ...).

Nous serons attentifs au maintien des espaces agricoles et naturels de notre territoire tout en facilitant leur ouverture au public à travers la réalisation du tronçon Épau – Arnage du Boulevard Nature via la Grande Sapinière et le Pôle d'excellence sportif.

Nous proposerons que le Conseil départemental se dote d'une Charte de l'Eau permettant de prendre en compte l'ensemble des aspects de cette question et notamment le maintien de la qualité des eaux, l'entretien des ruisseaux et de la Sarthe, la lutte contre les inondations ou encore l'animation des espaces aquatiques comme le lac de la Gèmerie.

La qualité de vie c'est aussi lutter contre le bruit de plus en plus important notamment autour du circuit. Sans remettre en cause le développement de celui-ci porteur de richesses pour la Sarthe, nous œuvrerons pour une réduction des nuisances sonores générées par l'utilisation intensive des installations du Circuit en dehors des grandes épreuves sportives. Nous exercerons une grande vigilance sur les projets concernant l'aérodrome Le Mans - Arnage. Nous réclamerons également la mise en place de dispositifs antibruit le long de la déviation Sud-Est afin d'assurer une plus grande tranquillité des riverains.

Enfin, nous assurerons un suivi attentif du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire cantonal afin de permettre à chacun de disposer d'une liaison internet de bonne qualité.

⑤ Assurer le maintien d'un nombre de médecins suffisant

Notre canton, comme l'ensemble du Département, risque d'être confronté ces prochaines années à une forte diminution de la présence des professionnels de santé comme les médecins généralistes et les chirurgiens-dentistes remettant ainsi en cause l'accès aux soins d'une partie de la population.

Nous amplifierons les efforts actuellement engagés pour permettre l'arrivée de nouveaux professionnels de santé et assurer le remplacement de ceux partant en retraite. Pour cela, nous accompagnerons l'ensemble des actions mises en œuvre sur le canton en lien direct avec l'Agence régionale de Santé et le Plan départemental pour la démographie médicale. Cela nécessitera un étroit travail de concertation avec les professionnels de santé du territoire à partir d'un diagnostic partagé.

Nous exigerons que l'État reconnaisse notre canton comme un territoire prioritaire afin de permettre d'attribuer des aides aux professionnels de santé s'installant sur notre territoire.

6 Faciliter et sécuriser les déplacements

Nous proposerons la mise en œuvre d'un Schéma Départemental des Déplacements permettant de mieux organiser l'intermodalité entre les différents modes de transport en commun. A ce titre, nous soutiendrons les projets de développement des liaisons ferroviaires TER avec la création de nouvelles haltes entre Arnage et la gare du Mans.

Nous veillerons à un meilleur entretien des routes départementales irriguant notre canton. Le Conseil départemental devra entreprendre les travaux permettant de moderniser et sécuriser le réseau routier du canton :

- ♦ Recalibrage de la RD 92 qui relie Arnage à Ruaudin via la zone du Cormier ;
- ♦ Sécurisation du virage d'Arnage et de la RD 140 vers Mulsanne ;
- ♦ Opérations de desserte du Pôle excellence sportif ;
- ♦ Soutien aux opérations de sécurité routière pour réduire la vitesse.

A ce titre, nous demanderons que le projet de déviation Arnage - Ponthibaut permettant de relier la route du Lude au rond-point de la Belle-étoile soit relancé par le Conseil départemental sur la base d'un projet respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, nous proposerons que le Conseil départemental accompagne les projets de voies cyclables dans le cadre du volet « Déplacements doux » du Schéma départemental des transports comme par exemple le projet de liaison douce entre le secteur des loges et le centre-ville d'Arnage.

Enfin, nous défendrons le renforcement des actions de prévention routière visant à réduire le nombre d'accident sur les routes sarthoises. Dans ce cadre, nous serons attentifs au soutien apporté par le Conseil départemental à la Piste d'Éducation Routière d'Arnage.

7 Encourager la vie associative

La passion et le dévouement des bénévoles qui animent la centaine d'associations de notre canton devront être encouragés par le Conseil départemental à travers le maintien des dotations cantonales aux associations socioculturelles et sportives qui permettent de soutenir des actions de proximité au cœur des territoires.

Une attention particulière devra être apportée aux principales structures socio-culturelles du canton (MJC Plaine du Ronceray, Centre Social des Quartiers Sud, Maison des habitants à Arnage, École intercommunale de musique d'Arnage) ainsi qu'aux associations de quartier (ex. : Maroc-Pavoine) qui contribuent pleinement à l'animation de nos quartiers.

En matière sportive, nous soutiendrons l'ensemble des initiatives favorisant plus particulièrement la pratique sportive des jeunes car le sport constitue une vraie école de la vie. De même, nous accompagnerons plus spécifiquement les équipes sportives évoluant en régionale et en nationale.

Plus généralement, nous apporterons notre soutien aux associations dans leurs projets et proposerons l'édition d'un guide cantonal des associations qui sera diffusé dans tous les lieux publics du canton.